

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) du Pays d'Alby

Par arrêté n° ARR-2024-10 du 14/03/2024, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Anancy » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal du Pays d'Alby.

Pour rappel, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Bruno PERRIER, en qualité de Commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera **du 08/04/2024 à 08h30 au 10/05/2024 à 16h15** pour 33 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- **Grand Anancy** (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX
Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00,

- **Le Pôle** – 363 Allée du Collège – 74540 Alby-sur-Chéran

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15 sauf le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

→ **Le vendredi 10 mai 2024**, dernier jour de l'enquête publique, celle-ci est délocalisée à la **Mairie d'Alby-sur-Chéran** de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15.

Le Commissaire enquêteur se tiendra aussi à la disposition du public, aux jours et heures suivants :

- au **Pôle, Espace culturel et sportif à Alby-sur-Chéran** :

- mercredi 10 avril de 9h à 12h
- mercredi 17 avril de 14h à 17h

- **à la Mairie d'Alby-sur-Chéran** :

- vendredi 10 mai de 13h30 à 16h15

La Présidente,

Frédérique LARDET